



# Lettre du castor

N° 133

Août 2018

## POUR QUE VIVE LA LOIRE



**Quel été chaud ! Nous avons découvert que les avanies du CD45 n'étaient pas tout à fait assez prouvées.** Prenez par exemple l'évaluation du coût du pont projeté, qui reste pour eux bloqué à 2011. Mais il y a maintenant une petite "Gênes" : à la suite du désastre du viaduc italien (qui a frôlé "notre" Gaudet), on a découvert que l'entretien d'un pont coûtait sur la durée aussi cher que sa construction... Pour autant qu'on s'en occupe ! Alors, qui a raison ?

**Une nouvelle ZAD à Beynac contre une déviation avec deux ponts. Un vieux GPI I \* qui ressemble fort à celui que nous combattons.** Le ministre Hulot avait missionné le CGEDD\* pour une expertise indépendante. Laquelle a préconisé de réaliser les alternatives et d'en évaluer les effets avant de prendre toute décision de réalisation. Le CD24 l'a ignorée et a lancé les travaux ... très sous-estimés. Résultat : une nouvelle ZAD en résistance .

**N. Hulot va concrétiser de nouvelles mesures pour la Biodiversité !** En application de la loi Grenelle 2 , un décret renforcera considérablement le pouvoir des préfets de prendre des arrêtés de protection des espèces vivantes et de leurs habitats. Reste à rêver que ces Préfets fassent passer leur conscience écologique avant leur souci de ne pas fâcher les Doligésaurygaudets qui n'en ont pas (ou plus), s'agissant de leurs beaux GPI I \* destructeurs...

**"Pour que vive la Loire sauvage : REFUSONS LES PROJETS DES AMENAGEURS".** C'est le message clair immortalisé par Marc Gaudet en 1990. Il fustigeait aussi ceux qui se prenaient pour "les maîtres du monde". Mais comme "maître du Loiret", il est déterminé : à ne pas tenir le moindre compte de propositions alternatives ; à ne pas tenir compte des pertes de biodiversité et des dégradations climatiques. Nous aussi sommes déterminés.

\*(CGEDD : Conseil général de l'environnement et du développement durable. GPI I : Grand projet inutile imposé.)

**Gênes en vrac - Beynac en ZAD**

**Nous ne sommes pas DUP !**

**HULOT NE SE MENT PAS - D'AUTRES JOUENT A VESTE**

- Page 2

- Page 3

- Page 4

# Gênes en vrac - Bevnac en ZAD



**Suite à l'effondrement du viaduc italien, les médias nous révèlent que l'entretien d'un pont (pour autant qu'on s'en occupe !) coûte sur la durée aussi cher que sa construction...**

Par respect pour les victimes, nous nous abstenons d'ironiser sur ce désastre, sur le fait que M. Gaudet en était proche, etc. Nous évoquerons par contre les tardifs constats sur le fait que des milliers de ponts sont en danger, y compris chez nous en France, faute des financements nécessaires à une maintenance régulière des ouvrages

Ce pont datait des années 60. Celui de Jargeau date de 1988 mais son doublement a été envisagé... dès 1994 ! Ce qui prouve le gaspillage de nos impôts en investissements d'évidence mal programmés. Alors que notre Conseiller départemental a dénoncé l'insuffisance des budgets de maintenance des routes et ouvrages.

Notre argent pourrait être gaspillé pour raser des bois anciens, classés et précieux... Mais il n'y a pas un sou pour empêcher les rives, les îles et îlots de la Loire de se transformer en une dangereuse forêt qui ferme les paysages et produit assez de flottants pour **détruire les ponts** lorsqu'il y aura des crues séculaires.

Cent millions d'€ pourraient être gaspillés pour **doubler un pont récent par un pont inutile, fragilisé** par les karsts souterrains, créant un surplus de pollution et d'accidentalité. **Et qu'il faudra payer une seconde fois en maintenance.**

**Un des plus beaux paysages de France en danger. FNE et SEPANSO Aquitaine soutiennent l'action menée par la SEPANSO 24 et plusieurs associations qui, depuis 1999, luttent contre un projet de contournement (2 ponts destructeurs sur la Dordogne, un pont rail, 3,2 km de bitume; 35 M€ X 2).**

Ce projet révèle la folie d'un pouvoir politique qui s'acharne à sacrifier la nature et les paysages au nom d'une vision obsolète du progrès et de la modernité.

Cette nouvelle route implique la réalisation de deux ponts qui surplomberaient la rivière Dordogne dont la renommée est mondiale. La vallée de la Dordogne serait irrémédiablement abîmée par cette réalisation.

Pourtant, des aménagements déjà réalisés sur la route actuelle qui passe par le centre de Bevnac ont permis de supprimer les nuisances qui étaient jusqu'alors observées en été seulement, liées à l'afflux des véhicules utilisés par les touristes.

En outre le ministre Hulot a missionné une expertise indépendante pour arbitrer le conflit. Elle a préconisé de réaliser des solutions alternatives et d'en évaluer les effets avant de décider ou non l'engagement du projet. Le CD24 a passé outre et a lancé les travaux. Résultat : **une nouvelle ZAD entre en résistance, des citoyens s'enchaînent aux pelleteuses, des manifestations de soutien s'organisent...**



## A partir du 1er août, la Terre vit à crédit

Le Monde.fr

LE MONDE | 31.07.2018 Par Anne-Aël Durand

L'ONG Global Footprint Network calcule un « jour de dépassement » des ressources naturelles.

Le mercredi 1er août 2018 est le « jour du dépassement » écologique, selon le Global Footprint Network, un institut de recherche international établi en Californie. A partir de cette date, **l'humanité consomme plus de ressources naturelles et émet plus de gaz à effet de serre que la Terre n'est en capacité d'en produire ou d'en absorber au cours d'une année.**

Cette date symbolique s'accompagne d'un autre chiffre frappant : à ce rythme de consommation, **il faudrait 1,7 planète pour subvenir aux besoins des hommes.** Or nous n'en avons pour l'instant qu'une seule à disposition.

# Nous ne sommes pas DUP !

**L'étai se resserre** sur les pratiques irresponsables de certains aménageurs pour qui les préoccupations environnementales se réduisaient à des obligations formelles, à des rites citoyens ennuyeux faisant perdre du temps... Mais qui étaient toujours perdants devant les soi-disant impératifs économiques, les pseudo-crétions d'emplois !

On voyait enfin venir la publication du décret, attendu depuis Grenelle 2, obligeant les préfets à fixer une liste des espèces protégées, en application de l'article L411-2 du Code de l'Environnement. Mais cela a été devancé par l'électrochoc de la démission de Nicolas Hulot qui a quitté le gouvernement. En mettant au premier plan les renoncements de certains politiques face aux lobbies, scandaleux compte tenu de l'aggravation générale des menaces locales et planétaires sur la nature, elle invite clairement les citoyens à reprendre la main sur leur destin et sur la préservation de leurs milieux de vie. Rien ne pourra plus être comme avant, chaque projet devra dès l'amont être évalué au regard de sa capacité à ne pas produire de destruction nette de l'environnement !

**L'étai se resserre** sur le projet que le CD45 s'obstine à vouloir imposer, avec depuis quelques années le concours bienveillant des services de l'Etat. Sa DUP a été exonérée des lois les plus récentes, comme celle sur la reconquête de la biodiversité d'août 2016. Son début de mise en oeuvre s'est exonéré du respect des arrêtés, pour beaucoup contestés, qui l'avaient autorisé. La justice l'a bloqué, et le 30 juillet a confirmé ce blocage relatif à la préservation des espèces les plus précieuses.

Certes cette DUP a été préservée par le T.A., à l'instar d'une espèce protégée, mais c'est habituel en l'état actuel : le droit tarde à suivre l'état de la société ; et les dires institutionnels sont indiscutables, ceux des opposants sujets à caution, voire "tendancieux". L'appel que nous préparons apportera preuves sur preuves des illégalités du projet.



A l'issue des jugements, le projet était bloqué et les ambitieux plannings du CD45 inapplicables. Aucune expropriation n'avait pu être entreprise. La Région avait reporté *sine die* le projet de réouverture du transport SNCF Orléans-Châteauneuf, rendant les deux projets de franchissement de la voie ferrée infaisables. Mauvaise pioche !

Nous avons alors appelé notre président écolo-tronçonneur à la raison, proposant notre soutien pour mettre en oeuvre rapidement les alternatives jusqu'ici délaissées. Mais bien au contraire, le Grand Chef Gaudet a fanfaronné, affirmant sa volonté de reprendre les destructions dès l'automne. Pour prouver son Pouvoir, il a demandé le 1er août et obtenu le 3 août de la préfecture un Arrêté d'occupation temporaire généreux, semblable à celui utilisé pour détruire le Bois des Comtesses... Mais illégal : il ne devrait pas résister au recours que nous déposerons dans quelques jours. Le plus amusant est que le préfet l'a diffusé accompagné de cet avertissement stupéfiant : "Je vous précise que, suite à l'annulation (...) j'ai rappelé au Conseil Départemental de ne pas entreprendre de travaux avant qu'un nouvel arrêté ne soit signé par mes soins". **Il y avait urgence !!!**

TRAVAUX IMPOSÉS PAR LE DÉPARTEMENT

**DÉVIATION INUTILE DE LA RD921 ENTRE JARGEAU ET SAINT-DENIS DE L'HÔTEL**

Défrichage et Déboisement

ICI NOUS DETRUISONS LA BELLE NATURE

**Loiret**  
Pauvre Département

TERRITOIRE D'IRRITATION • WWW.LOIRET.FR

**Crise écologique et dérèglements climatiques sont devenus des sujets quotidiens d'information et de débats. Le règne de la voiture et du camion établi au XX<sup>e</sup> siècle ne va pas pouvoir durer : une révolution des déplacements s'amorce. La révolution de la communication numérique, elle, est mûre et permet de ne pas être dupes des mensonges et des tricheries des petits barons qui se prennent pour les "maîtres du monde". Reste donc à nous libérer de leurs diktats en réinventant une démocratie réellement participative et solidaire, respectueuse de la nature et des ressources planétaires partagées.**





Cela sent fort la fin de saison... Nous observions le couple Sylva-Reda qui s'était installé dans une charmante routine, entre construction du nid idéal et service alimentaire assuré par le mâle. Jusqu'au jour où un ongulé réussit à se prendre les pieds dans un câble essentiel au système BalbuCam, nous privant de l'image du direct. Mais les deux Balbuzards s'exposaient de plus en plus au sommet du grand Epicéa, et Reda passait en vol au dessus du Mont : le suivi sur le forum passa alors "hors-champ"... Et y continue, alors que les départs en migration se rapprochent de plus en plus. A vous revoir tous en mars 2019 !

28 août 2018

## HULOT NE SE MENT PAS D'AUTRES JOUENT A VESTE RETORNEE



En décidant une démission qui sonne comme un coup de tonnerre, le chevalier blanc de l'écologie nous met tous devant nos responsabilités face aux inévitables changements de paradigmes qu'imposent la crise écologique et les dérèglements climatiques.

Il met "hors-jeu" quarante années de "petits pas" en avant qui ne sauraient se poursuivre en dissimulant mal nos gros renoncements, concernant les problèmes les plus cruciaux : l'épuisement des ressources planétaires ; la dégradation dramatique de la biodiversité et des milieux naturels, notamment forestiers ; la nécessaire mutation énergétique et la fin du nucléaire ; le retour à une agriculture saine libérée des pesticides et des OGM ; la maîtrise des déchets et des pollutions industrielles etc.

Le "pouvoir central" et ses compromissions répétées avec les lobbies financiers et économiques sont-ils seuls en cause ? Hélas non : dans nos provinces, notre vieille démocratie représentative, qui se refuse à devenir participative, aggrave ces renoncements et nous tire résolument vers le passé.

Ainsi la gouvernance du Département peut tomber entre les mains d'un écologiste "repenti", en ce sens qu'il a retourné sa veste verte : il y a moins de trente ans, il nous appelait à refuser les diktats des "maîtres du monde" qui "alignent, élaguent, abattent", pour éviter de détruire la planète. Il nous appelait à "refuser les projets des aménageurs"... "pour que vive la Loire : apprenons à la respecter !".

Aujourd'hui chef d'un exécutif, il s'obstine à imposer à des citoyens qui n'en veulent pas un très vieux projet routier non soutenable : sans utilité publique réelle, consommateur et diviseur des espaces naturels, destructeur de la Loire et favorisant le règne des transports routiers.

Les services de l'Etat devraient modérer ses ardeurs en défendant la biodiversité et la protection du climat selon les orientations gouvernementales et les nouvelles lois nationales.

A l'inverse, ils font montre d'une solidarité indéfectible avec le Conseil départemental.

La plupart de nos concitoyens, grâce notamment aux actions des écologistes et aux vérités affirmées par des Nicolas Hulot, ont pris conscience des menaces et des refus qu'il faut opposer aux petits détenteurs de nos pouvoirs. **Rassemblons-nous, rejoignons les organisations militantes et imposons ici sans attendre les bonnes mesures de protection de notre environnement, de restauration de notre biodiversité, de valorisation de nos paysages incomparables.**

